



Projet AGRI-TRANS: La transparence dans la formation professionnelle dans l'agriculture

La pratique des standards européens à travers de l'exemple d'éleveur porcin
29.09.2008 – 30.09.2010

Rapport national sur le système de formation professionnelle en gé- néral et spécifique dans l'agriculture à travers l'exemple d'éleveur porcin

Pologne (ZZPR)

Présenté au séminaire
régional à Varsovie



GD Bildung und Kultur

Programm für lebenslanges Lernen

Pologne

Informations pour le séminaire à Varsovie AGRI-Trans 26.-27.02.2009

Leon GRYCUK –Président du syndicat ZZPR en Pologne

Depuis le 1er Mai 2004, la Pologne est membre de l'Union européenne. Le pays couvre 7,1% du territoire de l'UE, et avec 38,1 millions d'habitants sa population est au septième rang, mais occupe la première place en terme de population rurale et a le deuxième plus grand nombre d'exploitations agricoles (après la Roumanie).

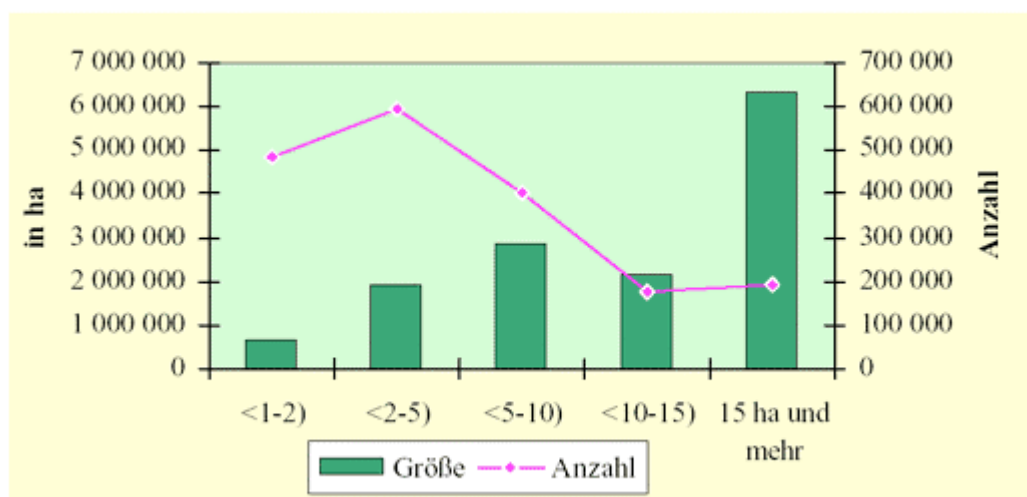
Caractéristiques générales de l'agriculture polonaise

L'agriculture polonaise se compose essentiellement de petites entreprises: la taille moyenne des exploitations est de 7,8 ha de terre, dont la moitié d'entre elles produisent principalement à usage personnel. Sur les 31,3 millions d'hectares du pays en 1996 59,7% étaient en usage agricole¹.

Les terres agricoles sont principalement de propriété privée (environ 17,9 millions d'hectares). La superficie agricole était en 2004 de 16,2 millions d'hectares, avec environ 15,5 millions d'hectares réellement en utilisation, dont 1.808 fermes qui exploitent une superficie de 1 ha seulement. En 2005, un grand nombre d'entreprises ont une superficie de 100 ha, soit au total près de 3,5 millions d'hectares, ce qui représente 21,2% de la superficie générale des terres agricoles et ce qui équivaut à environ 1/3 de l'ensemble de la production économique des produits de base sur le marché agricole. Ces dernières années, le nombre de très grandes exploitations a atteint 7800.

Par rapport au recensement de 2002, le nombre de petites exploitations agricoles de 1 ha a diminué de 7,6%, tandis que le nombre d'exploitations à 50 ha et plus est monté à 25,5%, soit plus de 24000.

Anzahl und Größe landwirtschaftlicher Betriebe 2004 (nach Größenkategorien)



Quelle: Hauptamt für Statistik, 2005

Titre : Nombre et Taille des exploitations agricoles en 2004 selon leur taille (en vert)

Source: <http://www.polentoday.de/index.php/content/view/10/13/>, 24.11.2009

¹Voir <http://www.info-polen.com/wirtschaft/landwirtschaft.php>, 24.11.2009

Revenus de la population agricole/rurale

En 2007, seulement 33,7% des exploitations de plus de 1 ha vivent exclusivement de l'agriculture. D'autres sources de revenus pour la communauté agricole sont:

- les pensions et la retraite des loueurs de terres (51,5% des fermes)
- le travail salarié des propriétaires et des membres de sa famille (51,5% des entreprises)
- autres activités (14,2%)

Malgré la faiblesse des sols et ses structures agricoles défavorables, la Pologne reste en Europe et dans le monde un des grands producteurs de produits agricoles et horticoles.

Tableau 1: La part et la position de l'agriculture polonaise dans l'UE (27 pays) et dans le monde

Fabrication de produits-types	Part		Place	
	Niveau mondial	et dans L'UE	Niveau mondial	et dans L'UE
Blé	1,2	5,6	18	5
Seigle	19,8	40,1	3	2
Pommes de terre	2,9	15,8	7	2
Betteraves à sucre	4,5	9,7	7	3
Colza	3,4	10,3	7	4
Pommes	3,6	20,2	4	1
Viande	1,3	8,3	14	5
Lait de vache	2,2	8,1	11	4
Composantes:				
Bovins	0,4	6,2	45	7
Porcs	1,9	11,8	7	3

En 2007, la production agricole a atteint une valeur de 81,7 milliards de zloty polonais et soit 6,1% de plus qu'en 2006. La production de bétail a augmenté de 2,6%. La part de la production agricole dans le PIB était à environ 4%.

Après l'adhésion de la Pologne à l'UE, les craintes émanant de l'agriculture polonaise et de l'industrie alimentaire ont été largement amoindries. Les producteurs de denrées alimentaires ont pu mettre à profit leurs atouts après l'ouverture du marché européen de l'agro-alimentaire.

Au cours des cinq années d'adhésion à l'UE, les exportations de produits agricoles ont augmenté de 4 à 11,3 milliards d'euros, l'excédent passa de 0,4 jusqu'à 1,5 milliard d'euros. La livraison de denrées polonaises dans les 25 pays de l'UE ont augmenté entre 2003-2005 de 248% et le transport en interne dans le pays a augmenté de 212%.

Dans les années 2003 - 2008 des changements significatifs dans la situation des revenus des exploitations agricoles en Pologne ont pu être observés. Lorsque la Pologne fut devenu un État membre, le revenu des agriculteurs par personne a doublé en moyenne (avec au moins 2200 heures de travail par an dans l'entreprise).

Élevages porcins en Pologne

Les leader mondiaux de producteurs de porcs sont la Chine (424 millions d'euros), les USA (59 millions), le Brésil (32), l'Allemagne (26), la Russie (24) et la Pologne (20). Le nombre de porcs en Pologne est presque trois fois plus élevé que le nombre de bovins (7 millions). La production de porcs est concentrée dans la Voïvodie de Grande-Pologne et de Kujawy, où le nombre de vaches élevées sur 100 hectares est le plus élevé. On trouve peu de production de porcs en zone montagneuse et au nord-est du pays, dominé par l'élevage de vaches et de moutons. Parmi les entreprises privées, près de 44% possèdent une production de un à dix porcs, et environ 36% des exploitations détiennent 20 porcs ou plus. 650.000 exploitations agricoles au total produisent et vendent des porcs.

Pour une semaine de travail de 40 heures, plus de **300.000 petits agriculteurs et propriétaires terriens en location et les membres de leur famille on trouvé un emploi dans la production de porcs.**

Production de porcs en Millions selon l'année

	2000	2002b	2005	2007	2008
Porcs	17.122	18.629	18.112	18.129	15.425
Dont nbre de truies	1.577	1.918	1.813	1.767	1.367

Source: http://www.stat.gov.pl/cps/rde/xbcr/gus/PUBL_af_agriculture_2008.pdf

En Pologne, la moitié du revenu des fermes se fait sur la vente d'animaux et de leurs produits dérivés. La part de la production animale dans la production agricole en Pologne en 2006 s'est élevée à 60%, pour la production de porcs à 21,5%. En Pologne, les éleveurs de porcs étrangers dominent. La compagnie américaine Smithfield Foods par exemple, qui est aussi le plus grand producteurs de porcs au monde, produit en Pologne sous différentes dénominations, contenues dans le groupe Prima Farms, composé de trois sociétés agricoles d'élevage: Prima Sp. z oo, Sp z oo Agri, Agri Plus Sp. z oo.

Smith Field est le propriétaire des usines de viande suivantes: Animex Starachowice (anciennement Constar), ZM Mazury Ełk, ZM Morliny Ostróda et Agryf Szczecin. L'investisseur possède plusieurs exploitations agricoles de porcs et en couvre toujours plus. Smithfield Foods Animex vise à monopoliser le marché, ce qu'il espère par l'acquisition des usines de transformation.

Outre ce groupe, nous avons une entreprise danoise, la société d'élevage POLDANOR, qui détient dans le pays plus de 20 fermes dans les provinces de la Poméranie et la Poméranie occidentale, en contact direct avec Prime FOOD à Przechlewa. Plus récemment encore est apparu un géant international sur le marché polonais, la société danoise Danish Crown, le plus grand exportateur mondial de porc, qui possède également un certain nombre d'actions de l'entreprise Sokołów, grâce à la fusion réalisée en 2000.

En Pologne, 107 fermes emploient environ 7.000 salariés. Il y a également d'autres petites exploitations, qui comptent environ 10500 employés travaillant directement dans la production porcine.

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a défini les conditions et procédures pour l'élevage de divers animaux (y compris les porcs) ou s'appliquent les normes de santé et sécurité tirées des règles communautaires applicables, sauf pour les micro-entreprises. Il est probable que ces dispositions soient mises en vigueur fin 2009.

Celles-ci concernent:

- Les soins et les espaces appropriés pour les animaux, en ce qui concerne les surfaces minimales selon le système d'élevage;
- Les conditions de santé et de protection contre les blessures et les dommages, la liberté de mouvement surtout en position couchée, ou en passage debout / couché, ou pour l'établissement d'un contact visuel avec les autres animaux (il y a des exceptions: par exemple pour les truies et le contact avec les porcelets;
- La sécurité, l'éclairage suffisant dans les espaces d'inventaire, la température, l'humidité, la réduction du bruit ;
- L'accès sans conflits à l'eau et aux aliments;
- L'enlèvement systématique des excréments et des restes de nourriture et le nettoyage et la désinfection des locaux;
- Les soins immédiats aux animaux malades et blessés, l'isolement dans des chambres séparées.

Les dispositions concernent entre autres l'élevage et les installations connexes pour les porcs, et sont très précis pour les truies, les porcelets, le cochon, le porcelet et les nourains (entre 5-25kg).

D'après la description précédente, on observe que les règles de l'UE sont intégrées de manière très rigoureuse dans la législation polonaise de l'élevage de porc et garantit ainsi une protection et une bonne situation pour les animaux et exige ainsi une connaissance approfondie et de formation de qualité pour les travailleurs et les employeurs dans le domaine de l'élevage et de la production durable d'aliments sains.

Formation des techniciens de l'agriculture en Pologne, dont 1/3 sont dans l'élevage de porcs

Nombre d'étudiants et de diplômés des écoles professionnelles pour l'agriculture (Jeunes)

Étudiants		Diplômés	
2006/07	2007/08	2005/06	2006/07
4059	3734	1373	1418

Nombre d'étudiants et de diplômés des écoles techniques d'agriculture pour jeunes

Étudiants		Diplômés	
2006/07	2007/08	2005/06	2006/07
1446	751	678	585

Nombre d'étudiants et de diplômés des collèges techniques complémentaires: Agriculture

Étudiants		Diplômés	
2006/07	2007/08	2005/06	2006/07
21440	21669	4361	4114

Nombre d'étudiants et de diplômés des écoles vétérinaires

Étudiants		Diplômés	
2006/07	2007/08	2005/06	2006/07
1576	1561	152	438

Nombre d'étudiants et de diplômés de l'enseignement secondaire général avec une orientation agriculture

Étudiants		Diplômés	
2006/07	2007/08	2005/06	2006/07
6225	5830	650	1600

Orientation vétérinaire

Étudiants		Diplômés	
2006/07	2007/08	2005/06	2006/07
175	232	32	38

Nombre d'étudiants et de diplômés du Collège d'agriculture

Année	Hautes écoles	Étudiants	Diplômés
2006/07	8	92000	19100
2007/08	8	89700	

Universités avec facultés agricoles

Année	Universités	Étudiants	Diplômés
2006/07	2	39257	6335
2007/08	2	37648	7382

Universités agricoles avec facultés de médecine animale

Année	Universités	Étudiants	Diplômés
2006/07	2	4 400	581
2007/08	2	4 516	559

Études complémentaire après l'obtention du diplôme – section agriculture

Année	Auditeur	Diplômés
2006/07	4393	2699
2007/08	4742	3425

Soutenances de thèse en Agriculture

Année	Doctorants
2006/07	1516
2007/08	1505

La Science et la recherche

Les structures suivantes s'occupent de la science et de la recherche en Pologne:

- L'Institut pour le développement scientifique - supervisé par le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural,
- L'Institut pour l'économie agricole et alimentaire à Varsovie

- L'Institut vétérinaire de Pulawy
- L'Institut pour la production animale de Balice / Cracovie
- Les Universités (avec 47 divisions) - Surveillance par le ministre pour la science et de système d'enseignement supérieur
- Les 10 unités scientifiques de l'Académie polonaise des Sciences, et dix autres unités, subordonnées à d'autres administrations.

Etat du personnel dans les unités de recherche agricoles :

Salariés, tous types: 7913

Professeurs: 1457

Scientifiques habilités: 839

Docteurs Scientifiques: 4.050

C'est un grand potentiel, qui soutient tant la politique agricole en Pologne, que la politique agricole commune de l'U.E.

Hautes écoles agricoles

En Pologne, il existe environ 600 différentes écoles orientées sur l'agriculture.

Depuis le 1 Janvier 2008, selon un accord avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, 38 collèges agricoles ont obtenus un statut autonome. Actuellement, sept autres écoles d'agriculture sont en voie de l'obtenir.

Les conditions pour l'obtention sont les suivantes : une fonction de modèle et la nécessité d'un équipement adapté et d'un travail régulier avec le Centre pour l'Agriculture et d'autres institutions scientifiques afin de créer une agriculture nouvelle et moderne.

Structures étatiques de conseil agricole

Dans la formation, les structures étatiques de conseil agricole ont un rôle important à jouer. À l'heure actuelle, 16 organes consultatifs régionaux sont orientés sur le conseil aux territoires ou ils ont leur siège. En 2007, ces structures étatiques de conseil agricole employaient 5426 personnes, dont 4410 ayant une formation spécialisée. Depuis la loi sur le conseil agricole, ces organismes de consultation publiques ont obtenu un nouveau statut juridique ce qui a intensifié leur activité. L'une des activités majeures des dernières années a été le soutien des employeurs dans la demande de subventions auprès de l'UE. Actuellement, la tâche principale de ces structures se situe dans le conseil consultatif sur les programmes agricoles et de la Cross Compliance dans certaines sphères d'activité. Les consultants sur ces sujets ont suivi une formation spéciale et obtenus le diplôme correspondant.

Lors de l'évaluation de la formation et de la recherche scientifique dans l'agriculture a été mis en relief le rôle importante de la sphère académique dans la restructuration de l'agriculture et le fait qu'elle ait bien rempli ces missions d'introduction de nouvelles méthodes.

Les fonds de financement de la recherche et du développement, de la formation en agriculture, comme dans d'autres secteurs de recherche sont attribués notamment par le Ministère des Sciences et de l'Enseignement supérieur, le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, les gouvernements régionaux, ainsi que par des unités de recherche internationales, qui participent à des programmes scientifiques et techniques internationaux et fournissent ainsi des services dans ce domaine.

Aide financière pour la formation agricole

La formation professionnelle pour les salariés agricoles est en voie de réformes et d'améliorations. Les financements appropriés sont actuellement en cours de négociation au Ministère de l'Agriculture et du développement rural au titre du Programme de développement rural 2007-2013. Cette aide financière sera attribuée à une personne physique ou morale ou bien à un organisme de formation qui devra posséder la formation appropriée pour la prestation de cours et les échanges d'expériences dans l'agriculture.

Cette aide ne concerne pas les écoles agricoles ou les structures de conseils, et la formation ne doit occasionner aucun frais pour les participants (pour la formation, l'hébergement, les repas, les voyages et autres matériels de formation). Avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement, la qualité de la formation s'en trouvera nettement améliorée.

Programmes d'études des écoles d'agriculture notamment pour l'élevage porcin

En Pologne, les programmes éducatifs pour les écoles secondaires sont édictées par le Ministère de l'Education nationale. Les Universités et autres Hautes Écoles agricoles peuvent développer leurs propres programmes, mais doivent se conformer aux conditions prescrites par le Ministère. Depuis le 10 Juin 2009, la décentralisation des programmes éducatifs vers les lycées agricoles se poursuit, mais l'aide du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural continue d'être sollicitée concernant le développement de programmes.

Les objectifs éducatifs :

Au cours de la formation, les étudiants (auditeurs) doivent acquérir les connaissances suivantes:

- Les objectifs et importances de la production d'animaux pour l'industrie alimentaire,
- La connaissance des facteurs influençant la croissance, le développement et la production animale,
- Les principes de fonctionnement des organes, des systèmes, et l'organisme complet de l'animal
- La topographie des organes importants et du fonctionnement dans l'organisme animal,
- L'importance des matières organiques et inorganiques dans l'alimentation animale,
- Les concepts relatifs aux fourrages et aux aliments pour animaux,
- Les marquages de l'alimentation pour animaux,
- La classification et la valeur nutritionnelle des aliments pour animaux,
- La mesure et détermination des valeurs alimentaires et l'identification des besoins alimentaires et des types d'alimentation des animaux,
- Les principes de conservation, de stockage et la préparation des aliments pour animaux,
- Les facteurs d'influence sur la santé et la productivité des animaux,
- Les objectifs économiques de l'utilisation du bétail,
- Les critères pour l'évaluation d'un élevage de qualité,
- L'influence de la production et l'élevage d'animaux sur l'environnement,
- Les différentes races de bétail comme les bovins, les moutons, les chèvres, les cochons, les chevaux et les volailles,
- La planification et la reproduction des animaux,
- La nutrition et les soins aux animaux lors de l'allaitement maternel,
- La nutrition et l'accompagnement du bétail jeune,

- Les types d'utilisation de viandes issues d'animaux d'élevage,
- Les mesures de sécurité pour une bonne tenue bétail, la lutte contre les maladies infectieuses des animaux, l'inspection des animaux d'abattage et les règles d'inspection vétérinaire,
- Outils, machines et équipements nécessaires au travail dans les lieux de stockage, en fonction de l'utilisation des animaux et de la taille de la production,
- La planification écologique de la production animale dans les exploitations,
- Les méthodes de production, le stockage et la commercialisation de produits d'origine animale, y compris les normes de qualités exigés pour des aliments sains et sûrs.

Matériel d'apprentissage

Connaissances préliminaires

Le but, les tâches et l'importance économique de la production animale. La production animale comme élément de rééquilibrage de l'exploitation agricole.

Anatomie et physiologie des animaux

La structure et de l'activité de vie des cellules, les tissus et organes dans l'organisme animal. Construction et fonction des systèmes musculaires, osseux, sanguins, respiratoires, alimentaires, urogénitaux et sensitifs.

La nutrition animale de base

La productivité des animaux, les constituants chimiques des aliments, les facteurs influençant la digestibilité du fourrage, les caractéristiques du métabolisme dans l'organisme animal, la mesure de la valeur du fourrage, les facteurs influant sur la valeur nutritive des aliments pour les animaux, type d'aliments pour animaux, les caractéristiques du fourrage humide, le fourrage grossier et le fourrage concentré, les mélanges de vitaminés (Premix), les aliments probiotiques, les herbes, les aliments biologiques, les méthodes de conservation et de stockage des aliments, l'acidification, le séchage, le coût des aliments...

L'impact des facteurs climatiques et du sol sur l'organisme animal, la localisation et les conditions d'hygiène animale pour les bâtiments actifs, le microclimat des bâtiments, la désinfection et la dératisation des espaces d'inventaire. L'hygiène alimentaire, les boissons pour les animaux, les causes de maladies infectieuses des animaux. Les symptômes caractéristiques des maladies animales, la prévention des maladies animales émergentes, les premiers soins aux animaux malades, les capacités de résistances des animaux, le matériel vétérinaire nécessaire, le bien-être animal, les procédures à respecter pour lutter contre les maladies infectieuses des animaux, les activités de l'Inspection vétérinaire en matière d'analyse de la qualité des animaux de boucherie et des viandes, selon les règles de la législation applicable.

Concernant les porcs

L'importance économique de l'élevage de porcs, de la race et du type d'usage des porcs, l'élevage de races de porcs en Pologne, le métissage, l'exploitation et l'élevage des truies et des verrats, l'élevage et la reproduction des porcelets, l'alimentation et la reproduction des truies et verrats, le calcul des masses de fourrages pour les porcs d'engraissement, la planification de l'Alimentation pour l'ensemble de la période d'engraissement, de la technologie de production d'animaux vivants, la classification des carcasses de porcs sur la grille EUROP.

L'équipement des lieux d'inventaires, les types de porcheries, les types de boxes, le choix de l'équipement technique pour l'enlèvement des excréments, la norme de qualité pour la production porcine, la sécurité alimentaire, organisation du travail dans l'exploitation des porcs, les maladies porcines, les méthodes écologiques d'élevage porcin, la rentabilité de la production porcine, la recherche en matière d'élevage de porcs.

Indépendamment du programme ci-dessus, des thèmes des travaux dirigés, de la littérature correspondante, du matériel et des aides à l'apprentissage sont conseillés en complément. Il existe également des indications méthodologiques pour l'enseignement des programmes, pour l'évaluation des connaissances des étudiants (auditeurs) et les compétences pratiques qui doivent être acquises durant le stage professionnel.

Le calendrier des différentes écoles agricoles pour la mise en œuvre du programme dans le domaine de l'élevage se présente comme suit:

- un apprentissage de quatre ans dans une des écoles agricoles techniques après le collège (secondaire): 101 heures.
- un formation de 3 ans dans une école technique en complément de l'école professionnelle agricole: 90 heures.
- un programme de deux ans de formation dans une école secondaire (sans Baccalauréat): 109 heures .
- Un programme de formation d'un an et demi dans les écoles secondaires de profil agricole: 162 heures

Conclusions et observations finales

1. Le système de l'enseignement agricole en Pologne, principalement dans le domaine de l'élevage de porcs devrait être développé et amélioré. Beaucoup d'écoles techniques et d'écoles professionnelles ainsi que des écoles de commerce ont été trop vite dissolues. Ceci était lié à la dissolution des grandes entreprises agricoles étatiques. Dans la production animale, le manque de travailleurs qualifiés se fait fortement ressentir (concernant les compétences de base).
2. Diverses activités nécessitent d'être entreprises pour que la profession d'éleveur (y compris l'éleveur de porcs) puissent être rendue à attractive. A cet effet, les médias seraient très utiles : pour une production d'aliments sains, de nourriture saine pour les animaux d'élevage, et pour assurer la protection de l'environnement, les ouvriers doivent être bien formés. Pour eux, les noms de métiers devraient être créés en fonction de la formation et de la pratique réelle.
3. Les compétences acquises et une longue expérience des ouvriers et salariés devrait être validée par des diplômes appropriés (certificats) et sont également confirmés par un passeport professionnel international.
4. Pour la transposition des conclusions ci-dessus, le projet AGRI-Trans sous la direction de l'IG BAU et du PECO-Institut, sera très utile.